

Bulletin de souscription individuel POMMES 2024

AMAP Plaine de Goûts

Engagement du 16 février au 29 mars 2024 inclus

AMAP	PRODUCTEUR	Nom et prénom de l'adhérent
AMAP Plaine de Goûts Ferme des 100 Arpents 78640 Saint Germain de la Grange	Les vergers de La Haye pour Karine Dubois 3 LD Les Beurres 78121 CRESPIERES	

Les signataires du présent contrat s'engagent pour **4 livraisons de pommes, 16 février au 29 mars 2024 inclus, tous les 15 jours.**

Engagements de l'adhérent : - Préfinancer la production - Assurer au moins une permanence de distribution - Gérer son panier (partage éventuel de son contenu, les retards et absences aux distributions)	Engagement du producteur partenaire : - Livrer des produits de qualité et frais de son exploitation - Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail
--	---

Conditionnement et prix :

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent de pommes certifiées bio conditionnées en panier de 2kg au prix de **3,50 € le kilo.**

Modalités de paiement :

Le paiement s'effectue via un seul chèque à l'ordre de **Karine DUBOIS** à remettre au référent fruits avec le présent bulletin **au plus tard lors de la distribution du vendredi 09/02**

Montant total

4 semaines (16 février et 1^{er}, 15 et 29 mars 2024) x 2kg x 3,50 € = **28 €**

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire conformément à la charte des AMAP.

Ce contrat sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Signature de l'adhérent